Prise en charge du diabète de type 2

	Pré-trajet diabète (ou Suivi d'un patient diabétique de type 2)*	Sous-groupe pré-trajet diabète	Trajet de soins diabète de type 2	Programme restreint d'éducation et d'autogestion	Convention pour l'autogestion du diabète (ou Programme de soins multidisciplinaires d'autogestion diabétique)
Conditions	Patients hors trajet de soins ou programme de convention	Patients hors trajet de soins ou programme de convention + âge entre 15 et 69 ans ET risque cardiovasculaire : IMC > 30 et/ou hypertension artérielle	Insuline 1 ou 2 inj/jour ou incrétinomimétique	Insuline 1 inj/jour ou incrétinomimétique	Insuline ≥ 3 inj/jour ou ≥ 2 inj/jour et affection médicale grave
Initiation/ gestion	Médecin généraliste (DMG)	Médecin généraliste (DMG)	Contrat entre le patient, le médecin généraliste (DMG) et le spécialiste	Médecin généraliste (DMG)	Service de diabétologie conventionné
Consultations d'éducation en diabétologie	×	Idem pré-trajet et max. 4 prestations supplémentaires d'éducation par an***	V	Education donnée par le médecin	Via le service de diabétologie conventionné
Consultations de diététique (2/an)	V		V	V	
Consultations de podologie** (2/an)	V	V	V	V	V
Matériel d'autocontrôle	X	Х	V Officine	V Officine	V Hôpital

^{*} Remplace le « Passeport du diabète »

^{**} Patients des groupes à risque

^{***} Les patients du sous-groupe pré-trajet ont droit à maximum 4 prestations d'éducation par an (en individuel (30 minutes) et/ou en groupe (2 heures) sauf exceptions\$, Les patients en centres de soins résidentiels ou résidences communautaires ne peuvent en bénéficier.

Prise en charge du diabète de type 2

Types de prestations d'éducation dans le cadre du sous-groupe pré-trajet :

- Educateur en diabétologie : informations générales sur la maladie et le mode de vie
- Diététicien : éducation diététique
- Pharmacien : éducation à l'observance thérapeutique
- Infirmier à domicile : visite de suivi, soutien de l'autogestion (\$ en individuel au domicile du patient)
- Kinésithérapeute : introduction à l'exercice (\$ en groupe)

Pour des informations supplémentaires :

- Convention pour l'autogestion du diabète : <a href="https://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/maladies/endocriniennes-metaboliques/Pages/diabete-intervention-couts-suivi-adultes-centre-specialise.aspx#.WLI B28rKov
- Trajet de soins diabète de type 2 : www.trajetsdesoins.be
- Programme éducation et autogestion : éducation et matériel en dehors du trajet de soins diabète : www.trajetdesoins.be/FR/Professionnels/MedGen/Diabete/autogestion.asp
- Suivi d'un patient diabétique de type 2/pré-trajet : www.inami.fgov.be/fr/themes/qualite-soins/Pages/diabete-type-2-modele-generique-soins.aspx#Que devient le passeport diabète
- Intervention dans les coûts des prestations de diététique et de podologie : <a href="www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/maladies/endocriniennes-metaboliques/Pages/diabete-intervention-couts-prestations-dietetique-podologie.aspx#.WXifkYSGOos